



Municipalité

Législature 2006-2011

BILAN DU Programme de législature de la Ville de Rolle

Rolle, le 9 juin 2011

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le 8 mars 2007, la Municipalité entrée en fonction le 1^{er} juillet 2006 délivrait le premier programme de législature de la Ville de Rolle. Ainsi qu'elle l'exprimait dans son préambule : *« Fil rouge de l'action municipale, le programme de législature inscrit dans une période donnée, 5 ans en l'occurrence selon la nouvelle Constitution vaudoise, les intentions d'un exécutif communal à court, moyen et long terme. Il se veut à la fois détaillé et concis, propre à définir quelques directions dans lesquelles la Commune axera ses efforts au cours des prochaines années. Condensé de programmes électoraux ou fruit de consensus politiques négociés au sein d'un exécutif au sortir des urnes, le programme de législature s'appuie sur une planification financière éprouvée; sur une volonté politique de concrétiser des projets en matière de fonctionnement (budget) et d'investissement ».*

La Municipalité 2006-2011 décidait d'axer ses efforts sur les thèmes suivants : *« douze chapitres ambitieux, mais qui correspondent en l'espèce aux attentes d'une population soucieuse de voir "ses" deniers publics utilisés à bon escient. Et où l'adage "gouverner, c'est prévoir" prend tout son sens pour ses élu(e)s ».* Pour rappel, voici les 12 chapitres évoqués dans le programme de législature :

1. Environnement et développement durable
2. Aménagement du territoire, plan directeur, plans de quartier
3. Mobilité, transports individuels et transports publics
4. Sécurité et propreté en ville
5. Modernisation et rénovation des biens communaux
6. Communication, relations publiques et tourisme
7. Administration communale, politique du personnel
8. Politique associative et d'accueil des nouveaux habitants, suisses et étrangers
9. Développement des structures sociales, scolaires et parascolaires
10. Encouragement à la culture et aux sports
11. Développement économique et politique fiscale en regard du bien-être général
12. Politique régionale, participation active dans le nouveau district en qualité de pôle économique de l'Est nyonnais.

BILAN DE LEGISLATURE

Préambule : commentaires généraux

D'une manière générale, la Municipalité a le sentiment, non du devoir pleinement accompli (il faudrait quelques années de plus à la législature...) mais d'une forme de satisfaction sereine d'avoir mené nombre de projets à terme et d'en avoir initié d'autres, non prévus cinq ans plus tôt. Ces aspects seront développés dans les chapitres correspondants, thème par thème. Pour mémoire, une élection complémentaire à la Municipalité à l'été 2008 et une fin de législature marquée par une nouvelle démission n'ont pas toujours facilité le travail du collège municipal. C'est donc à quelques semaines du renouvellement des autorités communales que la Municipalité 2006-2011 vous livre enfin ses impressions, son bilan dans les grandes lignes.

Autres thèmes traités de 2006 à 2011

L'événement majeur de la législature aura été la vente par la Commune, à l'automne 2006, et la réalisation dès 2007 de la parcelle de « La Pièce », sur laquelle se sont implantés depuis cette année-là nombre de sociétés et de sièges européens (A-One Business Center). Cette opération de longue haleine, plusieurs syndicats et plusieurs municipalités l'ont conduite jusqu'à son terme en 2006, a ouvert de nouveaux horizons pour Rolle et sa population, laquelle a passé de quelque 4'300 à plus de 5'800 habitants à fin 2010.

Les nouvelles perspectives nées de ce « tournant historique », favorisées par une bonne conjoncture et des recettes fiscales « satisfaisantes », ont débouché sur une foule d'études, diverses et variées, impliquant à la fois le personnel pour la réorganisation des services communaux (cf. rapports de gestion 2006 à 2010) et nombre de bureaux spécialisés, techniques et juridiques, mandatés pour :

- L'étude de plans de quartier, de places de jeux, d'impact du bruit (Grand-Rue), de l'éclairage public (plan lumière).
- L'étude sur la politique du logement (en vue d'un règlement communal en bonne et due forme).
- La refonte, mise à niveau ou création de règlements communaux divers, dont certains restent « à paraître », tels le nouveau règlement de police, celui des taxis, des ouvertures des commerces et établissements publics, des procédés de réclame, etc.

Rolle a ainsi connu, au cours des cinq dernières années, un développement « extra » ordinaire en matière de nouvelles constructions ou d'améliorations d'infrastructures existantes, si l'on en juge par la cinquantaine de dossiers d'enquête déposés annuellement. Les chantiers en devenir de la réfection de la Grand-Rue et de Rodéo II n'ont pas manqué, eux aussi, de requérir une attention toute particulière de la Municipalité.

1. Environnement et développement durable

La mise en séparatif des collecteurs EC/EU s'est poursuivie, comme annoncé, par les quartiers « Aux Prés du Gaud » et « Bellefontaine », deux chantiers terminés dans le courant de la législature. Un suivi énergétique des bâtiments communaux s'est notamment concrétisé pour les collèges des Buttes et du Martinet lors de travaux d'entretien courant ; à noter à cet égard la pose de panneaux solaires sur le nouveau bloc sanitaire du camping des Vernes, un pas significatif à cet endroit en matière d'introduction d'énergie renouvelable. L'adoption du plan lumière évoqué en préambule permettra une diminution importante de la consommation d'électricité par l'emploi de matériaux modernes et la redéfinition de l'éclairage public en termes de densité (lux) et de mâts ou sources lumineuses. Du côté du tri et de la collecte des déchets, le projet de déchetterie communale a vu jour en 2008 ; elle a été inaugurée le 7 juin en présence d'un public nombreux, venu toujours plus nombreux depuis apporter papier, verre, métaux et autres objets destinés à être retirés de la circulation (des poubelles).

Les rapports de gestion des années sous revue brossent le tableau de l'évolution favorable de la déchetterie de Rolle. Autre étude lancée en cours de législature, la pose d'écopoints pour le verre et le papier en ville, dont 10 ont déjà été concrétisés sur les 80 containers enterrés projetés à court et moyen termes sur territoire rollois.

2. Aménagement du territoire, plan directeur, plans de quartier

La révision du PGA comme celle du plan directeur communal n'ont pas été entrepris en raison d'autres études lancées durant la législature. C'est le cas notamment du PDRN ou Plan directeur de la région Nyon, lancé après la révision du Plan directeur cantonal. Le plan directeur communal, une fois le PDRN approuvé, pourra être adapté aux nouveaux paramètres cantonaux et régionaux. Le retard pris s'explique aussi par le lancement de l'EES Etude Environnementale Stratégique, qui a mobilisé de nombreuses ressources, et par le GOP Groupe opérationnel des pôles. Plusieurs plans de quartier ont recueilli l'approbation du Conseil communal, comme l'Ouest rollois, Fleur d'Eau, Les Eaux 2, Sous l'Etraz. Le rapport de gestion 2010 présente la situation actuelle de l'ensemble des plans de quartier.

3. Mobilité, transports individuels et transports publics

Point n'est besoin de rappeler la mise en service du GBR Green Bus Rolle, en décembre 2008, à la satisfaction de nombre de pendulaires actifs, au départ ou à destination de Rolle. Cette ligne de transport urbain a subi depuis quelques adaptations tarifaires et d'horaires. Son succès va croissant. Parallèlement, dans une démarche initiée par la Municipalité et le Conseil communal, les arrêts de train en gare de Rolle (pour Genève et Lausanne) ont été augmentés avec l'introduction du nouvel horaire CFF 2008. Les aspects relevant de la mobilité douce, qu'il s'agisse de pistes cyclables et/ou de cheminements piétonniers, ont tout naturellement été intégrés dans chaque nouveau plan de quartier. Un accueil spécifique des vélos sur les axes routiers est ainsi examiné lors de chaque réfection de tronçon, et concrétisé si la voirie (dimensions) le permet. Inutile de préciser qu'une seule législature ne suffit pas à « renverser la tendance », mais de premiers pas ont été franchis. Et les premières zones 30 ont vu le jour, à titre d'essai d'abord, avant « transformation » définitive (Av. Général-Guisan, ch. Veyrassat, Emile Jaques-Dalcroze, etc.).

4. Sécurité et propreté en ville

Ainsi qu'évoquée dans les rapports de gestion de la législature qui s'achève, la collaboration avec la gendarmerie a porté ses fruits. La suite que donnera le Canton dès le 31 décembre 2011 aux contrats de prestations dénoncés pour cette date reste incertaine sous différents aspects, techniques essentiellement. Un retour de certaines tâches de proximité aux seules communes, des tâches dites du 5^e processus du temps de « Police 2000 », alors que la police cantonale en assumait une partie dans le cadre du partenariat mis en place, pourrait amener la Municipalité à reconsidérer ses effectifs de Police administrative ; alors qu'ils avaient déjà été renforcés par l'arrivée d'un nouveau chef en décembre 2008. La charte de collaboration introduite au début de la législature, à titre d'essai avec quelques établissements publics, n'a pas pu être reconduite à satisfaction, les conditions du « terrain » n'étant guère comparables à celles de villes de plus grande importance (il s'agissait pour les tenanciers de cofinancer une surveillance estivale, nocturne, de leurs établissements, reprise dans certains cas par ces derniers) ; finalement, un contrat passé chaque année avec une agence privée de sécurité, durant deux mois d'été, a permis de limiter les nuisances (sonores essentiellement) de clients peu respectueux de la tranquillité publique. Sur le plan de la défense incendie, la recherche d'un nouveau site pour la future nouvelle caserne du SDIS de l'Etraz (qui a débuté une législature plus tôt) se poursuit ; au terme de celle qui s'achève, une solution semble néanmoins se dessiner.

La propreté de la ville s'est trouvée améliorée par la pose, récente et à venir, des écopoints évoqués au chapitre 1. La poursuite de la mécanisation du service de voirie de la Commune, par le remplacement de machines et l'acquisition d'autres (dont une tondeuse en 2008 après une balayeuse aspiratrice en 2007)

concourt à optimiser les compétences humaines et à alléger le poids de travaux d'importance, en les confiant parfois aussi à des mandataires privés (entretien du cimetière notamment).

5. Modernisation et rénovation des biens communaux

Fondée sur la nécessité d'entreprendre les travaux que l'urgence et la raison imposent, la Municipalité a planifié et entrepris la rénovation de plusieurs bâtiments communaux. Il s'agissait de la Salle communale, du camping (nouveaux sanitaires) et de sa buvette, de l'immeuble de l'avenue du Temple 2, outre différentes opérations d'entretien dans les collèges. Le Plan lumière, évoqué au chapitre 1, a passé en revue les quelque 630 candélabres rollois appelés à être changés un par un par des installations moins gourmandes en énergie. Elles seront aussi plus efficaces, car déclinées en fonction de chaque site à éclairer (route, chemin d'accès, place publique) en tenant compte de la végétation et naturellement des habitants (orientation de la source lumineuse). L'éclairage des quais fait partie intégrante du Plan lumière. En revanche, le Château a bénéficié d'une étude séparée, d'une autre source financière, qui reste à concrétiser.

La problématique du Port Ouest a certes été exposée, officiellement par l'établissement d'un plan partiel d'affectation. Mais le traitement des oppositions, essentiellement suscitées par la nouvelle configuration possible du Jardin Anglais, retarde la suite du dossier. A reporter pour la prochaine législature...

6. Communication, relations publiques et tourisme

Plus les moyens de communications se développent (internet, réseaux sociaux, mms et sms) et moins les gens communiquent entre eux, pourrait dire « la sagesse populaire »... Dans les faits, la Commune de Rolle n'a cessé, au cours de la présente législature, de renforcer sa communication orale et écrite. Des communiqués de la Municipalité (36 en 5 ans, sans compter ceux consacrés en tous ménages au futur chantier de la Grand-Rue) ont généralement précédé chaque séance du Conseil communal, en conformité avec la Loi sur l'information, outre des communiqués de presse ponctuels ; le rapport de gestion, dès l'exercice 2006, a été repensé et rédigé dicastère par dicastère pour une meilleure compréhension et une facilité de lecture ; le site internet a été « reconstruit » en 2010 et nombre d'internautes se plaisent à le consulter. A l'interne, le nouveau portail SMI a permis une communication « intranet » à l'usage du personnel. Les efforts tendant à mieux communiquer encore se poursuivront malgré tout. Deux ouvrages ont paru durant ces 5 dernières années, « Rolle, Perle du Léman » aux éditions Cabédita (ouvrage collectif sous la direction de M. Edmond Gallaz, ancien secrétaire municipal), et au début de l'année 2011 à la suite d'un colloque scientifique en 2009, « Frédéric-César de La Harpe 1754-1838 », par la Bibliothèque Historique Vaudoise, sous la direction de M. Olivier Meuwly. Ces deux livres ont comblé un vide culturel important et la Ville de Rolle est heureuse d'avoir contribué au succès de ces parutions. Une forme de tiré à part des actes du colloque de 2009 consacré à notre illustre citoyen, sous la forme d'une brochure tout public, paraîtra encore dans le courant de l'année 2011 (O. Meuwly).

Le nouveau découpage des districts n'a pas été sans effet sur le fonctionnement de la Commune de Rolle, qu'il s'agisse des écoles avec la création de l'ASPAIRE, l'entrée de Rolle dans le Conseil régional du district de Nyon ou la création de la région « Lac-Vignoble », qui regroupe les localités de l'ex-district de Rolle, sauf Allaman. De chef-lieu de district, Rolle est devenue un pôle régional de Nyon, comme sa « capitale » ou la ville de Gland. Son entrée à l'AdCV (Association des Communes Vaudoises), tout en demeurant membre de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) lui a permis de tisser de nouveaux liens et d'affirmer sa présence sur la scène cantonale. Son développement touristique est toutefois resté en retrait, au profit d'un développement économique favorisé par l'Arrêté Bonny et la disponibilité des terrains de « La Pièce », qui ont permis l'accueil de l'A-One Business Center (cf. préambule).

L'Office du tourisme géré par l'AICC (Association des Intérêts du Cœur de La Côte) a été repris par la Commune au printemps 2010, une année après la reprise du camping des Vernes, à la suite des difficultés qu'a connu cette association, en liquidation depuis le 30 juin 2010. De régional, par les contributions

versées historiquement par les communes de l'ex-district de Rolle et par Aubonne, l'Office du tourisme est devenu rollois et son personnel a rejoint les rangs de l'administration communale. La structure du tourisme rollois, et à fortiori du tourisme de la région Lac-Vignoble, est par conséquent en phase de redéfinition : des collaborations sont envisagées avec Nyon Région Tourisme et avec l'office du tourisme de Morges. Elles seront examinées au cours de la prochaine législature. Sur le plan hôtelier, le statut-quo demeure du côté de l'hôtel Rivesrolle (désormais « bénéficiaire » d'un giratoire, La Couronnette, permettant un meilleur accès par l'est), toujours fermé. D'autres projets sont à l'étude, dont un lié à l'implantation de la nouvelle caserne du SDIS. A suivre.

7. Administration communale, politique du personnel

Dossier phare des cinq années sous revue, la politique du personnel communal menée durant ce quinquennat a provoqué, successivement, un audit du fonctionnement de la Ville de Rolle, une réorganisation des services communaux, le renforcement de ses effectifs (+ 7 EPT) dont la nomination d'un 4^{ème} chef de service dévolu aux ressources humaines, à l'événementiel et aux activités sociales, culturelles et sportives, ainsi que la révision du Statut devenu Règlement du personnel. Une étude complète des salaires des employés communaux a été menée en été 2009. Toutes les fonctions ont été analysées et comparées à celles d'autres administrations publiques de la région, du Canton et de la Suisse romande. Un catalogue des fonctions a pu ainsi être mis en place. A partir de ce catalogue de fonctions, une nouvelle échelle salariale de 17 échelons a été mise en place. Les employés ont été classifiés selon leur fonction dans la classe correspondante. Ce travail a été effectué en transparence avec l'Association du personnel de la Commune de Rolle (APCR) qui a été mise au courant régulièrement de l'avancement des travaux. Tous les collaborateurs disposent désormais d'un cahier des charges en bonne et due forme ; ils sont soumis chaque année à un système d'évaluation moderne, en lien avec le nouveau règlement. Le taux de rotation du personnel, constant et important depuis 2008 (entre 2009 et 2010, 18 nouveaux employés fixes ont été engagés alors que 15 quittaient l'administration, soit plus du tiers du personnel) s'est stabilisé et a fortement diminué. Sur le plan organisationnel, après la mise en service du portail MSI et la révision/création des procédures internes de la Commune (un dossier en perpétuelle évolution), il s'agira de repenser l'archivage et le classement des dossiers communaux par une gestion électronique des documents (GED). Ce projet s'inscrira dans le cadre de la prochaine législature.

La Municipalité a encouragé de nombreux employés à suivre des formations continues. Ainsi, entre 2009 et 2011, une trentaine de personnes ont bénéficié d'une formation de courte durée (un jour) ou plus longue (de quelques jours à plusieurs mois). La formation interne aux outils informatiques a également été donnée à de nombreux employés par le nouvel assistant informatique engagé en 2010. Sur le plan technique, en janvier 2010, un système moderne de gestion des temps de travail a démarré ; il facilite le contrôle des absences et l'attribution du temps aux différents mandats des services techniques. Parallèlement, l'ensemble du parc informatique de la Commune a été renouvelé.

8. Politique associative et d'accueil des nouveaux habitants, suisses et étrangers

Le service des Affaires culturelles a vu l'arrivée d'un nouveau chef de service, Vincent Angehrn, chef des RH, en mars 2009 et d'une nouvelle responsable de l'événementiel à 60% en juin 2009. L'offre en matière culturelle et sportive s'est passablement développée à Rolle en cinq ans. Rolle a attiré de nombreuses manifestations (35 importantes en 2010 par exemple). La fréquentation de la bibliothèque a dépassé toutes les attentes et le théâtre a rempli son rôle de divertissement et a permis à un public varié d'avoir accès à des spectacles musicaux, d'humour, de théâtre, etc. à proximité. En 2010, un règlement des subventions communales a été validé par la Municipalité et a permis d'attribuer des subventions aux sociétés locales, culturelles ou récréatives ainsi qu'à des artistes de la ville selon les critères définis. Des aides logistiques ont également été attribuées. Un formulaire de demande a été mis en ligne sur le site internet de la Commune et permet un suivi de dossiers beaucoup plus pointu. Dans le courant de cette législature, la Municipalité a repris l'organisation de la cérémonie des « Mérites Rollois » auparavant organisée par l'USL, désormais organisée en lien avec l'accueil des nouveaux citoyens.

En revanche, les activités de la Cocise sont restées en suspens durant cette législature. L'objectif est de les relancer pour la prochaine qui débutera le 1^{er} juillet 2011.

9. Développement des structures sociales, scolaires et parascolaires

Après la concrétisation du projet de crèche-garderie « La Girolle », au Maupas, Rolle a initié le réseau ARAERE en collaboration avec la direction de l'ARAS et en application de la loi cantonale LAJE. Ce partenariat intercommunal trouvera toute sa force dans le courant de la prochaine législature en développant des structures d'accueil (UAPE) voulues par la population. Une troisième crèche a d'ailleurs déjà vu le jour au printemps 2011. La création de l'Association scolaire (ASPAIRE) est entrée en vigueur, avec effet rétroactif pour les comptes, au 1^{er} janvier 2010. L'implication d'une grande partie de la Municipalité a été déterminante pour la mise en place de cette nouvelle organisation scolaire de notre région, mettant ainsi un terme à plus de dix ans de palabre. La cantine scolaire sise au collège des Buttes a continué de se développer et fonctionne à plein rendement puisque désormais 3 services sont assurés chaque midi (exception faite du mercredi), au lieu de 1 initialement.

L'extension du collège du Martinet reste dans les projets « en attente », différents paramètres, scolaires notamment (nouvelle loi scolaire et nouvelle clé de répartition financière), devant être pris en compte avant d'aller de l'avant avec les communes membres de l'ASPAIRE. Cependant, afin de combler le retard des classes provisoires ont été installées sur le site scolaire. Auparavant, une école de quartier de 4 classes et des locaux pour le service PPLS a été créée au Maupas. S'agissant des affaires socioculturelles, la Municipalité de Rolle s'est particulièrement investie pour soutenir l'action de l'Association Sésame. Le centre pour l'accueil des jeunes de 12 à 15 ans est devenu ainsi un modèle cantonal. Le Sésame sera bien entendu intégré dans l'étude du nouveau complexe scolaire, comme l'intégration d'une éventuelle bibliothèque intercommunale.

Concernant les aînés(es) de notre commune, la Fête de Noël a été redynamisée et remporte un succès grandissant, un soutien visant à réduire l'isolement des personnes âgées a été mis en place en collaboration avec la Fondation des Petits Frères des Pauvres. Chaque jeudi, une fois par mois, un repas en commun est organisé. Egalement en faveur des personnes des 3^{ème} et 4^{ème} âges, seules ou sans contact avec l'extérieur, un plan canicule a été organisé depuis 2010 pour veiller sur leur santé.

Sur le thème de la réduction de la fracture numérique, la Municipalité a mis à disposition des locaux pour les personnes désireuses de se former aux nouvelles technologies de l'information. Enfin, la construction d'un EMS devant l'Hôpital de Rolle, pas réalisée à ce jour, est toutefois dans de bonnes voies, sa réalisation étant prévue à court terme.

10. Encouragement à la culture et aux sports

La bibliothèque communale a vu sa surface augmenter en automne 2010 avec un nouveau local pour les adolescents, à l'arrière de la section jeunesse. De nombreux ateliers de création, de musique, de théâtre ou de danse ont vu le jour depuis 2006. Des clubs de sports (judo, uni hockey) sont venus rejoindre les anciens clubs.

Force est de constater le manque cruel de salles à disposition des sociétés culturelles, sportives et sociales. Ainsi, les salles du château, la salle communale, la piscine du Martinet, le théâtre, les abris PC ne suffisent plus à satisfaire la demande. Une liste d'attente a été constituée au service culturel et des solutions sont discutées avec les villages voisins sans beaucoup de succès. Un défi pour la prochaine législature sera de répondre à la forte demande en activités culturelles des jeunes et moins jeunes. Le skate Park à Rolle a vu le jour suite à l'adoption par le Conseil communal du projet. D'autres projets n'ont pas eu le même succès (terrains de Beach volley). La Municipalité a soutenu le centre Sésame tout au long de ces 5 dernières années. Par son intermédiaire, de nombreux jeunes ont eu accès à des activités culturelles ou sociales de qualité.

Deux associations culturelles ont vu le jour en 2009, le *Mouvement Culturel Rollois* et *Rolle en Scène*. Ces deux associations ont pour objectif de promouvoir la culture à Rolle. Le Mouvement Culturel Rollois a, par ailleurs, repris l'organisation de la Fête à Rolle depuis 2010. Rolle en Scène a été créée pour l'organisation d'un festival de musique à Rolle. Le projet n'a pas abouti mais n'est pas oublié pour autant. 3 spectacles ont été produits par l'association au théâtre de Rolle en 2011.

L'étude d'une salle omnisports n'a pas été lancée, car considérée comme un objet de portée régionale, à examiner en lien avec le Conseil régional.

11. Développement économique et politique fiscale en regard du bien-être général

Ce chapitre a de fait déjà été évoqué en préambule et dans les chapitres suivants (A-One Business Center). Le tissu économique et commercial de la Ville a évolué sans bouleversements profonds. De nouveaux commerces et établissements publics ont ouverts leurs portes durant la législature, prenant le relais de ceux qui quittaient Rolle pour différentes raisons. A noter toutefois l'arrivée importante d'antiquaires à la Grand-Rue, après la fermeture du château d'Allaman... L'apport d'une nouvelle population, résidente (+ de 1'500 habitants en 4 ans) et laborieuse (La Pièce a permis l'accueil de plus de 1500 emplois, dont peu d'employés habitant Rolle) a sans nul doute participé à l'essor commercial de la Ville et de la région.

La Municipalité a toujours milité, au cours de la législature en cours, pour une stabilité de son assiette fiscale, en termes de taux d'impôts évidemment, qui est resté fixé à 63.5 % du taux cantonal. Quelques chiffres-clés méritent d'être rappelés à cet égard : le budget de fonctionnement (ménage communal) était de Fr. 21,48 millions en 2006, il a passé à Fr. 44,76 millions en 2011. En 2002, année du « pic de la dette », l'endettement communal était à hauteur d'environ Fr. 28 millions, alors que la facture sociale s'établissait approximativement à Fr. 800'000.— ; à fin 2010, la dette communale nette est nulle et la facture sociale se monte à Fr. 8,6 millions (+ Fr. 4.8 millions versés au titre de la péréquation financière).

12. Politique régionale, participation active dans le nouveau district en qualité de pôle économique de l'Est nyonnais

Largement évoquée au chapitre 6, la politique régionale de la Commune s'est traduite par une adhésion au Conseil régional où Rolle joue un rôle de ville-pôle, à l'est du district, parmi les communes désormais regroupées sous l'appellation « Lac-Vignoble ». Une fusion avec l'une ou l'autre d'entre elles n'est toujours pas à l'ordre du jour... En revanche, des contacts ont eu lieu avec Dully et Bursinel, mais apparemment sans suite concrète de leur part depuis lors. Peut-être dans 10 ou 15 ans...

* * * * *

Conclusion

En mars 2007, la Municipalité souhaitait concrétiser, en 1^{ère} priorité, les objets suivants :

- La mise en séparatif du secteur Pré du Gaud et de l'hôpital
- La rénovation des installations sanitaires et électriques du camping
- Le contournement de Rolle – RODEO 1 et 2
- La réfection de la Grand-Rue
- La création d'une déchetterie et d'une nouvelle caserne pour le SDIS de l'Etraz
- La rénovation et l'agrandissement du port de Rolle
- L'extension du collège du Martinet.

Des projets prioritaires listés ci-dessus, Rodéo 2 et la réfection de la Grand-Rue ont fait l'objet d'une mise à l'enquête et du dépôt des préavis No 97 (Route de desserte des quartiers de l'Ouest rollois, Rodéo 2), en attente d'une décision du Conseil communal, et No 94 (Aménagement de la Grand-Rue), approuvé à l'unanimité le 17 mai 2011. Un premier pas important a déjà été franchi.

Si la déchetterie a bien vu le jour en 2008, le projet de nouvelle caserne pour le SDIS de l'Etraz est encore en attente, mais n'est de loin pas « oublié » comme évoqué dans ce bilan. Comme déjà mentionné plus haut, la rénovation et l'agrandissement du port de Rolle, ainsi que l'extension du collège du Martinet seront des dossiers importants pour la prochaine législature.

Les objectifs fixés sont donc partiellement atteints, mais « ce n'est pas faute d'avoir essayé » et d'avoir mis tout en œuvre ou presque pour y parvenir. Et bien d'autres objets ont trouvé l'accord du Conseil communal, qui s'est penché sur pas moins de 98 préavis, pour n'en refuser qu'un seul (demande de naturalisation), alors que la Municipalité en retirait deux en 2011. Finalement, une législature de 5 ans, ce n'est pas aussi long que cela pourrait paraître...

Pour conclure, la Municipalité 2006-2011 tient à remercier le Conseil communal de la confiance et du soutien qu'il n'a pas manqué de lui accorder tout au long de son « quinquennat ». Elle souhaite que les projets mis en route trouveront leur aboutissement dans le courant de la prochaine législature, qu'elle vous souhaite fructueuse.

* * * * *

Ce document a été établi à l'intention du Conseil communal de Rolle, pour sa séance du 21 juin 2011, et à celui de la population. Il sera bien sûr prochainement disponible sur le site internet de la Commune (www.rolle.ch).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


Daniel Belotti



Le Secrétaire :


Pascal Petter